

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	7 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T01766
Adresse du site	3, avenue Bosquet	Hauteur	R+7 (29.02m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site avec 3 antennes entrelacés 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	08/09/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	11/09/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	08/11/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (2G/3G/4G), 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et 5 G (3500Hz) orientées vers les azimuts 355°, 75° et 155°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres et balcons entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 355° < 3V/m - 75° < 4V/m - 155° < 5V/m 5G (3500): 355° < 4V/m - 75° < 3V/m - 155° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	33.69m		

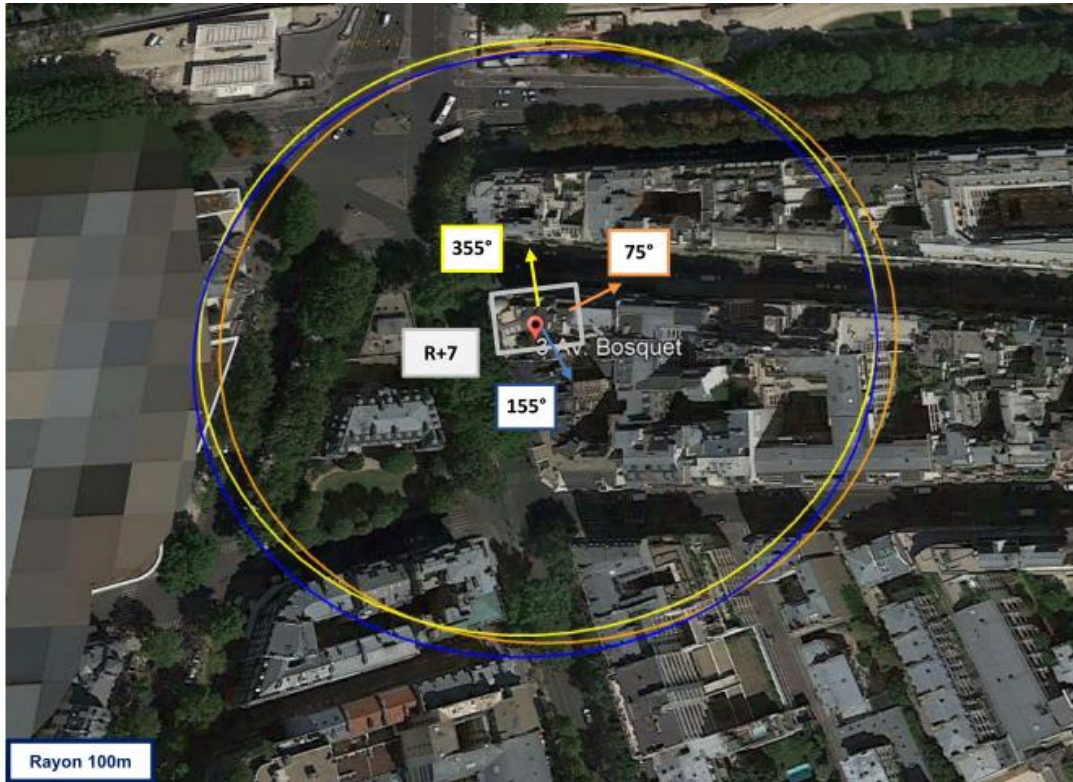
Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes fixées sur des mâts sur le bâtiment
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

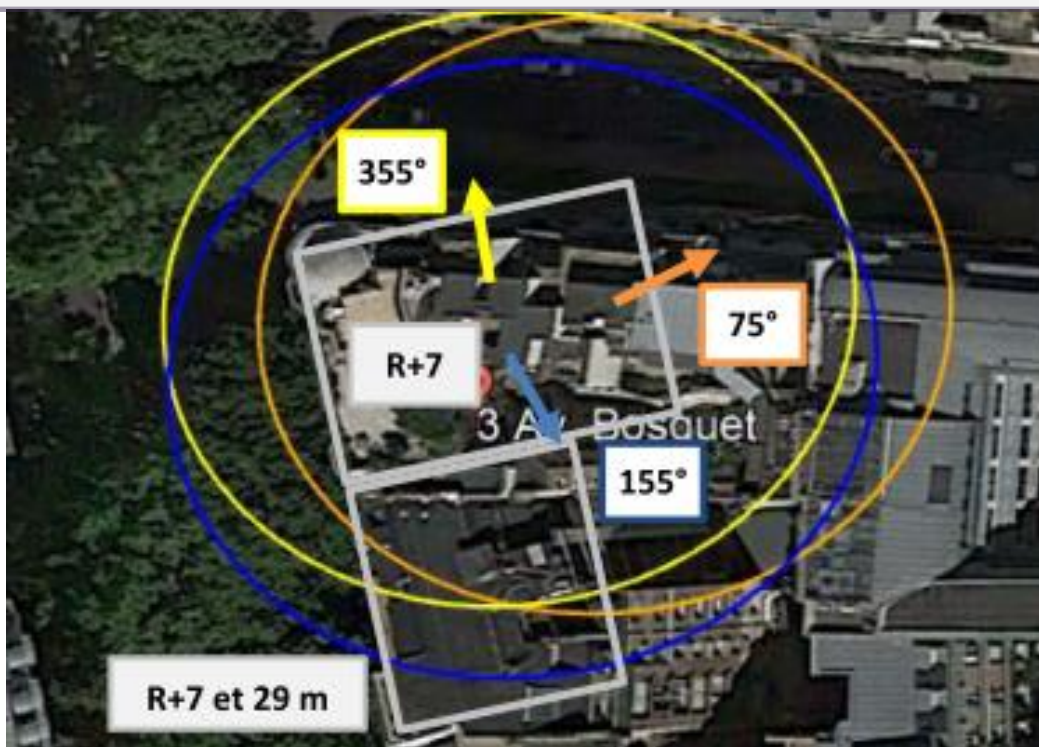
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans les 100m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 3 AVENUE BOSQUET 75007 PARIS est comprise entre :

	Azimut 355°	Azimut 75°	Azimut 155°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	28.5 m	31.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 155°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 155°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 3 AVENUE BOSQUET 75007 PARIS est comprise entre :

	Azimut 355°	Azimut 75°	Azimut 155°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	28.5 m	31.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 155°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 155°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 355°



Azimut 75°



Azimut 155°

